



MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOLIDARITÉS
MINISTÈRE DES SPORTS

Communiqué de presse

Paris, le 12 avril 2018

Rapport IGAS - IGJS

Evaluation des actions menées en matière d'activité physique et sportive à des fins de santé :

« Pour lever les freins au développement de l'activité physique »

La ministre de la Santé et des Solidarités et la ministre des Sports se sont vues remettre le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et de l'Inspection générale de la jeunesse et des sports (IGJS) sur l' « Evaluation des actions menées en matière d'activité physique et sportive à des fins de santé ».

Ce rapport, demandé l'été dernier, s'inscrit dans la démarche de promotion de l'activité physique engagée par le Gouvernement qui a été intégrée dans la stratégie nationale de santé (SNS) et le plan national de santé publique (PNSP), présenté en comité interministériel de santé (CIS) le 26 mars dernier.

Il constitue donc une base de travail pour lever les freins au développement de l'activité physique à des fins de prévention primaire mais aussi comme « thérapeutique non-médicamenteuse », comme le reconnaît l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

La mission a relevé les très nombreuses initiatives menées sur le territoire grâce à une forte mobilisation de l'Etat, des collectivités locales, des associations sportives, mais aussi du secteur hospitalier, des mutuelles..., avec l'appui de professionnels du sport et de la santé.

Elle insiste sur la nécessaire reconnaissance du rôle de l'activité physique en matière de santé par un co-pilotage renforcé au niveau national et des financements consolidés distinguant mieux ce qui relève de la prévention primaire de ce qui relève de la prescription non médicamenteuse.

S'agissant du « sport sur ordonnance », la mission préconise le recensement et la visibilité accrue de l'offre d'activités physiques dans un objectif de qualité en agissant notamment sur le contenu des formations des professionnels de santé et du sport.

Quant aux « maisons sport-santé », engagement de la ministre des Sports conformément à sa feuille de route, la mission suggère de les créer à partir des réseaux de coordination ou des structures de santé pluridisciplinaires existant au niveau local sur la base d'un cahier des charges précis et partagé.

Ce 12 avril 2018 s'installe un comité co-piloté par la Directrice des Sports et par le Directeur Général de la Santé en vue de l'élaboration d'une stratégie nationale du sport-santé prenant appui sur les recommandations de ce rapport en y associant des représentants de l'ensemble des partenaires déjà engagés...

Cliquer [ici](#) pour consulter le rapport

Contacts presse :

Cabinet de Laura FLESSEL : 01 40 45 90 82

sec.presse.sports@sports.gouv.fr

Cabinet d'Agnès BUZYN : 01 40 56 60 60

sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr